



Pouvoir d'achat : Comment nous faire prendre des vessies pour des lanternes ! EXIGEONS NOTRE DÛ ET RÉCOLTONS DU BLÉ !

L'inflation galopante de ces derniers mois ne cesse de dégrader le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population. Face à cette situation, l'augmentation des salaires, le dégel du point d'indice et la revalorisation de notre régime indemnitaire deviennent de plus en plus cruciaux et les mobilisations sur ces questions reprennent ces derniers jours dans un certain nombre de secteurs d'activités.

Indexation sur l'inflation du SMIC et du barème de l'impôt : Faire du neuf avec du vieux !

Devant le mécontentement grandissant et pendant cette période d'élections nationales, le nouveau gouvernement veut nous faire croire qu'il agit pour le maintien de notre pouvoir d'achat. C'est ainsi qu'il se vante d'augmenter le SMIC en l'indexant sur l'inflation ou plus récemment annonce l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation pour éviter les augmentations d'impôts. N'en déplaise à une communication bien rodée, rappelons tout de même que la loi prévoit que le salaire minimum progresse au moins aussi vite que les prix, pour les

ménages les plus modestes. Ainsi, du fait de la progression de l'inflation, le salaire minimum de croissance a été revalorisé (et non augmenté) pour la troisième fois en sept mois comme le prévoit tout simplement la loi ! Concernant le barème de l'impôt, là aussi la grande annonce de ces derniers jours n'est en fait que ce qui se fait chaque année depuis 1969 à l'exception de 2010 et 2012. Et cela a été aussi le cas sous le premier quinquennat d'Emmanuel Macron 1,4 % dans l'article 2 des lois de Finances pour 2022, et de 0,2 % pour celle de 2021... Rien de neuf donc !

Dégel du point d'indice et revalorisation de notre régime indemnitaire

Le gouvernement le promet : il y aura d'ici quelques semaines le dégel de notre point d'indice afin de faire face à l'augmentation de l'inflation. Ce geste serait également selon Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques une reconnaissance de notre travail. Mais depuis l'annonce de ce dégel, une question se pose : à quelle hauteur se fera cette revalorisation de notre point d'indice ? Cela reste un grand mystère mais sans doute pas suffisant pour rattraper ce qu'ils nous doivent depuis 2010. En outre, gardons à l'esprit que les carrières et la rémunération des fonctionnaires risquent de subir de néfastes mutations où le mérite et l'attractivité du

poste occupé seront déterminants pour avoir une carrière boostée et une rémunération digne de ce nom ! Pour Solidaires Finances Publiques, face à la dégradation de notre pouvoir d'achat depuis des années et aux fins de mois de plus en plus difficiles pour une majorité d'agentes et d'agents de la DGFiP, il est urgent de revendiquer l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, soit environ 400 € de plus par mois, l'attribution de 20 points d'Allocation Complémentaire de Fonction (ACF) soit environ 90 euros de plus par mois et la revalorisation à 200 euros mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), soit une majoration d'environ 90 € par mois.

C'est dans ce sens que nous proposons une action militante en intersyndicale sur l'ensemble du territoire, le jour de l'ouverture du GT sur l'indemnitaire, le 7 juillet prochain afin de rendre visibles et audibles nos légitimes revendications.

**C'est dans ce sens que nous continuerons à développer en intersyndicale notre revendicatif issu de la plateforme commune du 10 mai 2021
« Prenons un printemps d'avance ».**

**C'EST DANS CE SENS QUE NOUS CONTINUERONS À DÉVELOPPER
NOTRE CAMPAGNE EXIGEONS NOTRE DÛ !**